



Formulaire à retourner avant le 06/06/2025 en mairie

- ▶ par courriel à [mairie@biesheim.fr](mailto:mairie@biesheim.fr)
- ▶ par dépôt dans la boîte aux lettres de la mairie, 13 grand rue

## Aide aux jeunes pour les transports en commun année scolaire 2024/2025

Conditions d'éligibilité	Jeune fréquentant un établissement secondaire	Etudiant fréquentant un établissement <b>DU</b> territoire de COLMAR AGGLOMERATION	Etudiant fréquentant un établissement <b>HORS</b> territoire de COLMAR AGGLOMERATION
<b>COLLEGIEN ET LYCEEN</b> hors contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation	<b>40 €</b>		
<b>ETUDIANT</b> de 25 ans au plus au 31/12 de l'année civile		<b>95 €</b>	<b>125 €</b>

Je soussigné(e) ..... né(e) le ..... / ..... / .....

Adresse .....

certifie :

- être scolarisé(e) dans l'établissement ..... classe.....
- être éligible à l'aide aux jeunes pour les transports en commun

Nom-prénom du représentant légal si mineur(e) .....

Adresse mail du jeune ou du représentant légal .....@.....

Pièces justificatives à joindre impérativement :

- Certificat de scolarité 2024/2025
- Justificatif de domicile (être domicilié et déclaré en mairie)
- Justificatif du titre de transport
- Relevé d'identité bancaire ou postal (pour les majeurs, RIB au nom du jeune ou si RIB au nom des parents, autorisation tacite de versement sur ce compte).

À Biesheim, le ...../...../.....

Signature du jeune ou du représentant légal